

JOURNAL D'INFORMATION DE SAINT-SOZY



JANVIER 2022

INFORMATIONS UTILES

Horaires Mairie

Jours	Accueil Public	Accueil Téléphonique
Lundi	10h30 à 12h30	9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h15
Mardi	Fermé	8h00 à 13h00
Mercredi	13h00 à 14h30	8h45 à 12h00 et 13h00 à 18h15
Jeudi	16h00 à 18h00	9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h15

En dehors de ces horaires ou d'absence de la secrétaire de mairie et pour tout urgence, il vous est possible de contacter

M. Jean Philippe GAVET, Maire, au 07 87 16 95 81
ou par mail à mairesaintsozy@orange.fr

☐ Téléphone : 05 65 32 23 06

☐ Courriel : mairie-st-sozy@info46.fr

☐ Site internet : www.saint-sozy.fr

☐ **Numéros de téléphone utiles :**

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Médecin de garde : **3966** Après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés

Pharmacie de garde : **3237**

Gendarmerie : Souillac **05 65 32 78 17**

SAUR : Gramat/Cahors **05 81 31 85 06**

Urgence: **05 81 91 35 07**

EDF : Facture **09 69 32 15 15**

ENEDIS: Dépannage : **09 7267 50 46**

☐ **Ouverture de la Poste**

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi

Matin de **9h15 à 10h00**

Après-midi de **14 H 00 à 16 H30**

☐ **Crédit Agricole :**

Point Vert chez Corinne LEFEVRE

SPAR-Rue des Jardins

05 65 27 20 17

Information générale :

Nous rappelons que toutes les réunions du Conseil Municipal ont lieu le dernier jeudi de chaque mois sauf exception (voir panneau d'affichage), et qu'elles sont publiques.

Bulletin municipal de Saint-Sozy

Directeur de la publication :

Jean Philippe GAVET

Informations Réglementations

Numéros utiles

Allo enfance en danger: 119

Jeunes victimes de violences numériques: 30 18

Victimes de harcèlement à l'école: 30 20

Maltraitance envers les personnes âgées et personnes en situation de handicap : 39 77

Collecte des Gros encombrants

Une collecte a été mise en place à compter du 1er juillet 2015. Les personnes intéressées devront s'inscrire en Mairie. Elle est réservée aux habitants n'ayant pas les moyens physiques ou matériels de le faire eux-mêmes. Elle ne concerne que les Gros Encombrants (exemple : cuisinière, machine à laver, sommier, etc. ...) et non les matériaux (parpaings, briques) ...

De la civilité des utilisateurs dépendra la pérennité du service

Déchetterie de Souillac

Combe de Nouziès -46200 SOUILLAC

Tel : 05 65 37 08 22

Ouverte aux particuliers et aux professionnels (<3,5t)

Lundi et jeudi : 14h00 à 18h00

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00



PRÉFECTURE DU LOT

Bruit de Voisinage

Arrêté Préfectoral du 02-12-2009

Pour rappel: Bruit dans les propriétés privées

Jours ouvrables: de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedis: de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés: de 10h00 à 12h00

Brulage des Végétaux

ARRETE PREFECTORAL N° E-2012-173

Application permanente

Selon l'article 5, la période sensible où aucun feu de végétaux n'est autorisé est du 15 juin au 15 septembre

☐ **Bibliothèque :**

Samedi de 10h à 12h

7 nouveaux livres ont été mis à disposition en Novembre.

Rappel

Monsieur le Maire invite tous les nouveaux arrivants à le rencontrer (sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie), afin de présenter notre village et faire connaissance.



Les vœux 2022



M. Jean Philippe GAVET
Maire

Mesdames, Messieurs, chers administrés,
Voilà, nous y sommes : l'année 2021 se referme avec son lot d'espoirs inassouvis et d'inquiétudes qui perdurent.
C'était avec plaisir que j'aurais souhaité vous présenter mes vœux de vive voix, mais notre traditionnelle cérémonie a malheureusement dû être annulée cette année encore.

C'est donc au travers de cet édit que je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite une très belle année 2022. Que la santé, la sérénité, le bonheur et l'espoir vous accompagnent dans l'accomplissement de vos projets et souhaits qui vous tiennent à cœur. Dans ce nouveau journal municipal, nous avons fait le choix de garder l'optimisme qui nous caractérise pour continuer d'avancer, à œuvrer chaque jour, et répondre à notre mission première : celle de vous servir dans votre quotidien, au travers de notre mission de service public. Aussi, avec une année marquée par les restrictions liées au COVID, ce bulletin communal est ainsi l'occasion de revenir sur les informations pratiques, en complément de celles concernant les travaux qui se poursuivent (salle des fêtes Louis DUMAS – Espace Médical) pour que notre village soit toujours plus dynamique.

L'équipe municipale, les agents et moi-même nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons, à toutes et tous, une belle et heureuse année 2022 !

Prenez soin de vous.

Le Maire,

Le Conseil Municipal



M. Daniel LEVET
1er Adjoint



Mme Sandrine ROUGIE
2eme Adjoint



M. Philippe CASTANET
3eme Adjoint



Mme Eveline BOUYSSOU
Conseillère Municipale



M. Sebastien DALE
Conseiller Municipal



M. Bruno DE SOUZA
Conseiller Municipal



M. Gervais DELNAUD
Conseiller Municipal



Mme Annick JAMME
Conseillère Municipale



M. Dominique JOUHAULT
Conseiller Municipal



M. Roland SEGUREL
Conseiller Municipal

LES PROJETS

REALISES



Afin d'améliorer encore un peu plus l'illumination de la commune pour les fêtes de fin d'année, 6 nouveaux candélabres ont été achetés et installés le long de la route de l'Occitanie



Toutes les plaques et tous les panneaux ont été posés sur les routes et rues de notre commune. Soit 105 plaques et panneaux.

2 cartes (simples) sont insérées dans ce bulletin afin de vous aider à les connaître et reconnaître



3 Panneaux d'affichage ont été mis en place pour les habitants éloignés du centre bourg:

Ils sont situés:

- Route de Poutissard
- Route de Lespilit (A l'angle du chemin de Gaudelle)
- Route de la Garenne



Carrefour « Fleuraguet », aux abords de l'école du RPI:
Les travaux sont achevés



RPI

En Octobre 2021, l'école accueillait 102 enfants.

Cette augmentation a permis d'accueillir une 5^{ème} classe et une professeure supplémentaire, suite à la décision de l'Education Nationale.

Ce poste est provisoire et ne pourra être pérennisé que dans deux ans si l'effectif se maintient. D'après les projections du SIVU, ce dernier se maintiendrait et se verrait même augmenté.

Pour accueillir cette 5^{ème} classe, un aménagement provisoire et confortable a été mis en place dans la salle de motricité.

Au regard de cette évolution significative et encourageante, une réflexion globale et structurante sur les locaux de l'école doit être menée en concertation avec l'ensemble des partenaires (Communes du RPI, SIVU, Direction de l'Ecole).

(Extrait du compte rendu du conseil municipal du 23 Octobre 2021)

Les enseignantes sont au nombre de 6 : mesdames MATEO Laura et PROENCA Fanny ont en charge la classe de PS/MS, madame COUDERC Cécile a en charge le classe de MS/GS, madame TOURINAIRE Elsa la classe de CP/CE1, madame RISSO Marlène la classe de CE1/CE2 et madame PAULMIER Astrid la classe des CM et la direction.

L'école est engagée dans des projets de développement durable en collaboration avec le SYDED pour la mise en place d'un composteur et au quotidien par le tri sélectif dans les classes et la garderie.

La gestion de la cantine est assurée par le SIVU .

C'est dans un espace entièrement réservé que sont accueillis les quelques 90 enfants qui déjeunent chaque jour à la cantine scolaire.

Les repas sont confectionnés sur place par une cuisinière Mme Maud MIRAMON et aide cuisinière Mme Alice BOUSCAREL, avec des produits frais en circuit court en partenariat avec des producteurs locaux.

Personnel SIVU : ATSEM : Mme Aurélie JAUBERTHIE et Mme Lucie POUPEAU

Personnel entretien, service et surveillance : Mme Valérie KOPERSKI et Mme Isabelle PERLOT

Travaux

Agrandissement de la cour
goudronnée côté "grands".
Travaux réalisés en début
d'année scolaire



La salle de motricité a été
provisoirement aménagée en classe
supplémentaire

La cantine multicolore pour accueillir
petits et grands



Les PROJETS en COURS de REALISATION

Salle des Fêtes

Les travaux commencés en Avril 2021 sont presque terminés. Les rampes d'accès ainsi que les nouveaux sanitaires sont en place. Au moment d'écrire ces lignes, Il ne reste que quelques finitions de peinture et d'électricité à réaliser



Nouveaux sanitaires



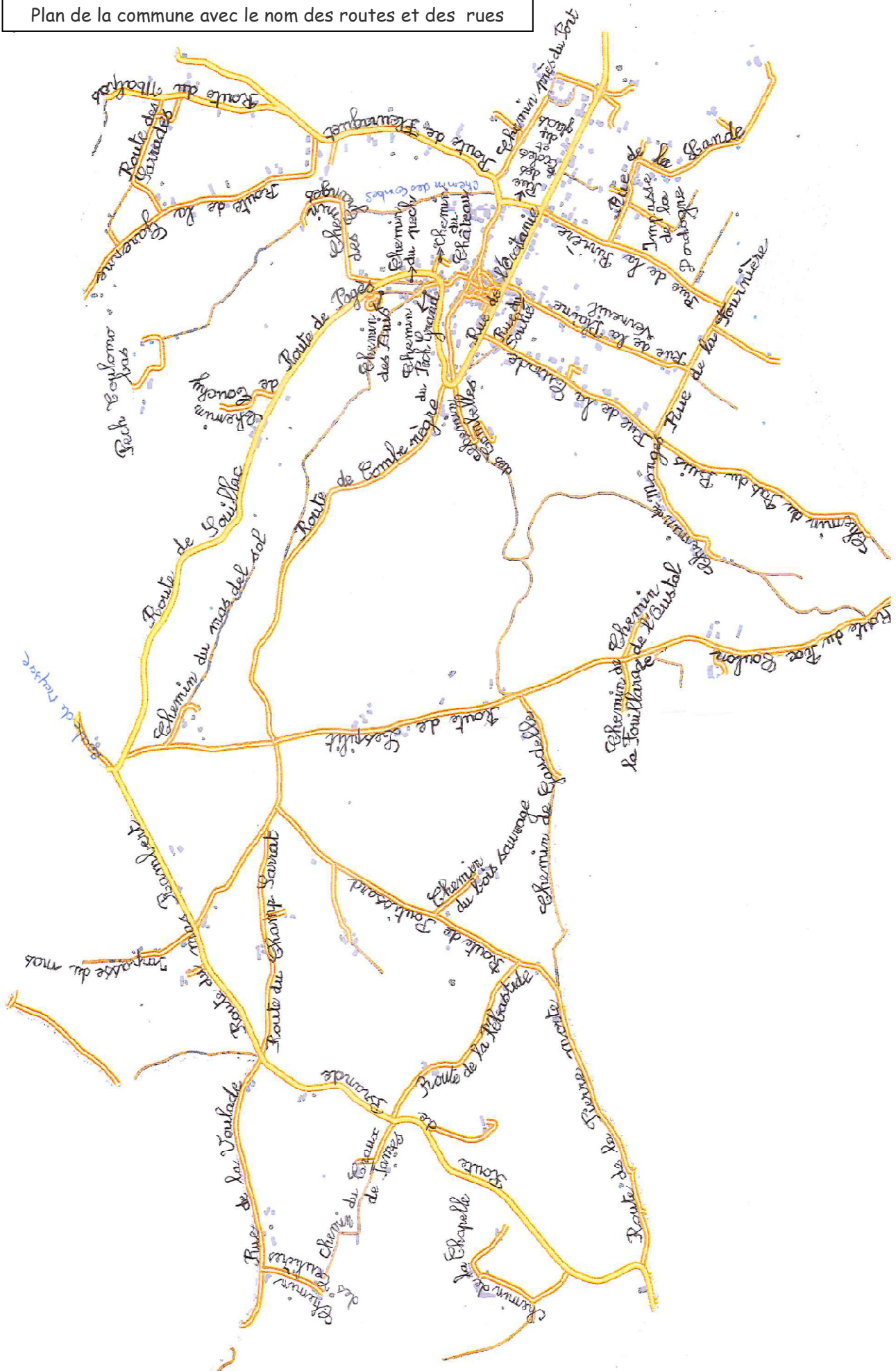
Ancienne école Roger LAVAL

Les travaux ont pris du retard suite aux délais de livraison des menuiseries extérieures. Ils ont généré des décalages pour les autres entreprises (électricité et plomberie/chauffage). Les huisseries sont maintenant posées et les travaux peuvent se poursuivre. Les prochaines étapes: Peinture, plomberie, et abords extérieurs



Informations Municipales

Plan de la commune avec le nom des routes et des rues



Plan du centre bourg avec le nom des rues



A horizontal scale bar with a black segment on the left and a grey segment on the right. Below the bar, the text '0' is aligned with the start of the black segment, and '50 m' is aligned with the end of the grey segment.

Travaux de Rénovation du réseau d'Eau Potable

Le SMECMVD (Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne) est né de la fusion des syndicats intercommunaux de Blagour, de Martel, des eaux de la Doux, et la Moyenne Vallée de la Dordogne.

Il assure la gestion de l'eau potable sur ces territoires.

Son président est Jean Luc Laborie, maire de Cuzance

Dans ce cadre, le syndicat va réaliser une tranche de travaux sur notre commune, afin de renouveler les canalisations d'eau vieillissantes., les sortir du domaine privé et permettre un maillage entre les différents syndicats.

Occasion de déplacer les compteurs d'eau sur la voie publique.

Ce déplacement (qui nécessite une intervention sur la propriété privée) est entièrement pris en charge par le syndicat, avec la participation financière de l'Etat (DETR 2021)

L'entreprise retenue pour réaliser ces travaux est l'entreprise Brousse.

Les rues affectées par ces travaux sont la rue de l'école et du glacis, la route de l'Occitanie, la rue des demoiselles, rue de la lande, l'impasse des fleurs

Ces travaux viennent de débuter pour se terminer au mois de mars

Planning des travaux :

- Démarrage des travaux le 25 Octobre 2021
- Du 25 Octobre au 3 Décembre 2021 : Réalisation des branchements
- Du 6 Décembre au 26 Mars 2022 : Travaux RD 15
- Du 29 Mars au 16 Avril 2022 : Secteur du Village de Vacances
- Du 19 Avril au 30 Avril : Tranche optionnelle
- Fin Mai 2022 : Fin des travaux



DEFIBRILLATEURS

Saint-Sozy s'est équipé de deux défibrillateurs automatiques. Ces appareils sont à juste titre, devenu obligatoires dans toutes les communes et dans les lieux recevant du public.

Comment s'en servir ? Le défibrillateur fonctionne sur batterie pour pouvoir être transporté. Entièrement automatique, il est simple d'utilisation. Il vous guide vocalement pour vous délivrer les consignes nécessaires. Vous aurez seulement les 2 électrodes à placer sur le thorax de la victime puis c'est l'ordinateur qui déterminera si un choc est nécessaire. Si c'est le cas, le choc sera déclenché automatiquement. Tout ceci vous sera clairement indiqué vocalement lors de l'utilisation. N'ayez aucune appréhension... Le seul risque que vous encourez sera celui de sauver la victime !

Où sont installés les défibrillateurs ? Le 1er défibrillateur est installé sur le mur extérieur en façade de la mairie pour être toujours accessible que ce soit pour les nombreux utilisateurs de la salle des fêtes, de la poste, du restaurant, des commerces, de l'église ou bien pour les associations de loisirs, par exemple le club des aînés, la danse, la gymnastique etc..

Le second est installé à côté de la porte d'accès au gymnase, face aux tribunes

Coût de l'équipement : Coût d'un équipement: 1982,00 euros TTC (achat du matériel et formation) avec une subvention de 400 € émanant de AXA Assurance (caisse locale de Souillac)



PACTE de BON VOISINAGE

Si la campagne était, à l'origine, un espace à vocation quasi exclusivement agricole, depuis plusieurs décennies, elle est aussi devenue un lieu attractif pour l'habitat et le tourisme, synonyme de tranquillité et d'espaces naturels, bref de qualité de vie.

La campagne est un lieu de vie pour chacun ainsi qu'un lieu de travail pour les agriculteurs.

Cet espace rural, mis en valeur par l'agriculture, fait l'objet d'une utilisation partagée.

Cela implique le respect de la propriété privée et entraîne des devoirs de la part des agriculteurs comme de tous les usagers, qu'ils soient habitants, visiteurs, travailleurs, promeneurs.

Vivre en milieu rural implique une coexistence entre agriculteurs et riverains.

Des compromis sont incontournables, d'autant plus accessibles que l'un connaît et comprend les contraintes de l'autre.

L'objectif du présent Pacte de bon voisinage est de formaliser l'engagement des particuliers et des élus quant aux bonnes pratiques et à l'utilisation de l'espace agricole lotois.



MES ENGAGEMENTS

EN TANT QU'AGRICULTEUR

ÊTRE À L'ÉCOUTE

et mieux faire connaître mon activité et mes projets

Ne pas hésiter à **PRÉVENIR MES VOISINS** sur les travaux à effectuer

À proximité des habitations **ENFOUIR** le plus rapidement possible **APRÈS ÉPANDAGE** les matières organiques (compost, fumier, boue, lisier...) en prenant en compte les cas particuliers

ÉCHANGER avec les élus sur les projets de bâtiments agricoles

CONTRIBUER à la gestion et préservation des ressources et des habitats naturels



UTILISER mon matériel en conciliant efficacité et protection de l'environnement

RÉALISER mes traitements dans le respect de la charte d'utilisation des produits phytosanitaires



ASSURER le soin quotidien de mes animaux dans les meilleures conditions

EN TANT QUE MAIRE

FAIRE APPLIQUER la réglementation

Être vigilant et **PRÉVENIR** la divagation de chiens

VEILLER à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes liées à l'agriculture

ASSURER dans la commune **LA CIRCULATION** des engins agricoles

ASSURER une zone tampon entre les espaces urbanisés et les surfaces agricoles

S'ENGAGER à assurer le dialogue entre agriculteur et riverains/usagers dans le cadre du Pacte



MES ENGAGEMENTS

EN TANT QUE RIVERAIN/USAGER

Prendre connaissance de la diversité et **COMPRENDRE** les atouts et les contraintes des activités agricoles

EMPRUNTER LES CHEMINS ruraux ou les chemins de randonnée pédestre, et ne pas traverser les prairies, champs cultivés, et les propriétés privées

RESPECTER la campagne et ne pas jeter les déchets y compris végétaux

ASSURER la garde de mon chien pour le tenir à l'écart des troupeaux

NE PAS CUEILLIR les légumes, fruits ou céréales.

PRIVILÉGIER le dialogue avec les agriculteurs en cas d'incompréhension de leurs activités

CHOISIR la conduite douce et **FAIRE ATTENTION** à la vitesse sur les routes



RECUEILLIR l'accord de l'exploitant avant de pénétrer dans les corps de ferme qui sont des propriétés privées

FACILITER le passage des véhicules agricoles

Demande Préalable et Permis de Construire: Bientôt des nouvelles mesures...

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires qui permettent de contrôler le respect vis-à-vis des règles d'urbanisme d'un projet (construction, pose d'une fenêtre...) avant sa mise en œuvre. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande en mairie en remplissant le document CERFA adéquat.

NOUVEAUTES

Une date le : 1^{er} janvier 2022.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de **simplification et de modernisation des services publics**.

Un service en ligne gratuit accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous.

Plus besoin de se déplacer en mairie ou poster votre dossier. Des échanges simplifiés avec le service qui instruit votre demande, et la possibilité de suivre son état d'avancement.

Pour déposer votre demande en ligne via le service de télé-procédure à l'adresse suivante :

<https://sve.sirap.fr>

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie

Par mail : ✉ mairie-st-sozy@info46.fr

Par téléphone : 05.65.32.23.06

CONNEXION

E-mail *

Mot de passe *

CONNEXION

[Mot de passe oublié ?](#)

Pas encore de compte ? Enregistrez vous, c'est gratuit !

Vous êtes un particulier ?

S'ENREGISTRER

Vous êtes un professionnel ?

S'ENREGISTRER

Sirap Application © 2019

Mutuelle de mon Village

En vue d'améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la municipalité a contacté l'association MUT'COM' qui propose

« La Mutuelle de mon Village » .

Elle s'adresse à tous les habitants : jeunes sans emploi, seniors, salariés en CDD, commerçants souhaitant améliorer leur couverture maladie complémentaire

L'objectif de la « Mutuelle de mon Village » est :

De palier aux inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle

De permettre au public visé d'avoir accès à une couverture de soins optimale en bénéficiant d'un coût réduit contribuant ainsi à un maintien ou à un retour aux soins de santé,

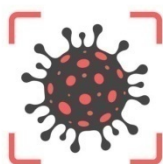
De proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes,

De diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide, Couverture Maladie Universelle – Aide à la Complémentaire Santé (CMU-ACS), déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels.

De futures informations seront communiquées en fonction de l'avancement de ce dossier.

La commune de Saint-Sozy, comme de nombreuses communes sur le territoire, a participé aux campagnes de vaccination et de dépistage afin de lutter contre la Covid 19

CORONAVIRUS
COVID-19



C'est ainsi qu'ont été organisées, à ce jour :

- 3 campagnes de vaccination :
 - Mardi 20 Juillet 2021 (1/2 journée)
 - Mardi 17 Aout 2021
 - Vendredi 7 Janvier 2022
- 1 campagne de dépistage:
 - Samedi 10 juillet 2021

Bienvenue

Aurélie CHANUT - Infirmière - 61 Rue de l'Occitanie
(En remplacement de Céline Raimbault)

Lucie MARION - Psychomotricienne - 61 Rue de l'Occitanie

M. et Mme Sébastien SCHMIDT - Gite "Au fil de la Dordogne" -
39 Rue de l'Occitanie

Catherine LE BLEIS- " Chez. CATOU" - Place des Marronniers

Renault et Virgile PEYRODES - AiR n Vie" - 16 Rue de l'Occitanie

Etat civil

Au cours de cette année 2021:

Naissances :

Nous avons eu sur la commune: **8 naissances**

Et une en particulier à souligner car elle s'est déroulée au domicile de la maman,.

Un événement qui ne s'était pas produit depuis **1963**

Mariages:

Mariages célébrés sur la commune: **4 Mariages**

Décès:

Nous déplorons sur la commune: **8 Décès**

Informations CAUVALDOR

Le CIAS CAUVALDOR, en tant qu'acteur majeur de la politique sociale sur le territoire nord Lot a souhaité se saisir du sujet des violences faites aux femmes, déclaré grande cause nationale par le Président de la République en 2017.

C'est ainsi qu'en lien avec le service santé de la Communauté de communes, deux temps forts ont été organisés sur la journée du 23 novembre dernier à Martel, avec la participation active de Mme Isabelle Mahieu, Déléguée Départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Le matin a été consacré à un temps d'échange entre partenaires et professionnels et a permis de dégager des pistes de travail pour l'avenir.

En fin d'après-midi, un temps de sensibilisation a été proposé aux élus de la Communauté de communes, au cours duquel a notamment été présenté en avant-première un court-métrage intitulé : « Tu n'es pas seule ». Celui-ci présente les services d'aide dans le Lot pour des femmes victimes de violences, qui a été tourné sur le territoire Lotois, montrant l'éventail des possibilités d'accueil et d'accompagnement auxquels il est possible de faire appel.

Depuis 2020, on relève sur le territoire lotois une hausse du nombre de femmes victimes de violences conjugales : les campagnes de sensibilisation menées depuis le lancement du Grenelle, la mise en place de nouveaux dispositifs et la facilitation des démarches pour porter plainte expliquent cette réalité.

Cependant, les chiffres ne rendent visibles qu'une partie de l'ampleur des violences faites aux femmes, et ne rendent pas compte des violences subies en secret et des femmes qui ne se manifestent pas aux services de police et de gendarmerie. Il est à noter qu'en zone rurale, la libération de la parole est souvent plus compliquée et les dépôts de plainte moindres.

Il nous semble important de relayer au plus près des habitants de notre territoire toutes informations et numéros utiles auxquels peuvent accéder les victimes de violences : la commune en tant qu'échelon territorial de proximité, a un rôle important à jouer.

Vous pouvez consulter sur internet, le film intitulé : « Tu n'es pas seule », via le lien de téléchargement : https://www.youtube.com/watch?v=ymU0_RMLRn0

Rappeler les dispositifs d'alerte suivants pour les victimes de violences conjugales :



Violences Femmes Info
numéro d'aide et d'écoute
anonyme et gratuit
accessible 24h/24 et 7j/7



ArretonsLesViolences.gouv.fr
pour effectuer un signalement
en ligne, anonyme et gratuit
ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.



Numéros en cas d'urgence
par téléphone ou par SMS
aux numéros gratuits

Pour contacter les
forces de sécurité



En cas de
besoin
d'hébergement
urgent

(Une liste de numéros utiles a été insérée un page 1)

Informations Générales

Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital ...

rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire



Retrouvez la liste des buralistes
partenaires agréés auprès
de votre centre des Finances publiques
ou sur le site
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Février 2020

Nouveau service
« paiement de proximité »



Payez vos avis
en espèces chez
votre buraliste

Nouveau service
« paiement de proximité »

**PAIEMENT DE
PROXIMITÉ**

Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques

Pour payer en espèces* ,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

Le Jacq Bar	3, bd Jean Malvy	SOUILLAC
Le Havane	35 av. Léon Gambetta	SOUILLAC
Tabac de la gare	99 Av. Jean-Jaurès	SOUILLAC
Tabac vidéo Gourdon	27, av. Gambetta	GOURDON
Le Pot Occitan	39, Bd Mainiol	GOURDON
Alimentation Tabac Presse Magasin Spar		LE VIGAN
Tabac de l'horloge	4, rue Notre Dame	GRAMAT
Maison de la Presse	29, Av. Henri Barbier	VAYRAC
Presse 4 routes	Av. du Dr Monmont	LES QUATRE ROUTES



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



La Direction Générale des Finances Publiques a nouée un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler les impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes **partenaires** afficheront ce logo. Il sera possible d'effectuer des paiements en espèces, jusqu'à 300,00 euros, et par carte bancaire. **Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300,00€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.** La liste des buralistes agréés est consultable en mairie et sur le site de la commune.

Guichet Rénov'Occitanie Lot : pour réduire votre consommation d'énergie

Pour vous aider à mener à bien vos projets de rénovation énergétique, le guichet Rénov'Occitanie est à votre service dans le Lot, en partenariat avec le Département et les intercommunalités.



Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

Le Guichet Renov'Occitanie Lot s'adresse à tous les ménages lotois qui souhaitent s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur habitat. Il propose un accompagnement neutre et objectif dans les domaines suivants, quels que soient vos revenus :

- conseils financiers et juridiques gratuits,
- conseils techniques gratuits pour définir votre projet de travaux,
- réalisation d'un audit énergétique avec remise de rapport avec deux scénarii de travaux au minimum. L'audit est réalisé pour les ménages avec un projet de travaux ambitieux (BBC rénovation ou minimum 40% de gain énergétique) – prise en charge partielle avec reste à charge de 90€ pour le ménage
- accompagnement à la réalisation des travaux: analyse des devis, assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi et la réception des travaux avec deux visites – prise en charge partielle avec reste à charge de 480 € pour le ménage

Un seul contact

via un formulaire ou par téléphone

Deux moyens pour contacter le Guichet Rénov'Occitanie Lot

- le formulaire de premier contact : [cliquez-ici](#)
- le n° Vert: 0800 08 02 46 (appel gratuit) : 9 h – 12 h / 13 h – 15 h

Et également par Internet, grâce au lien ci dessous:

<https://lot.fr/renov-occitanie-lot>

Compte Rendus des Conseils Municipaux

Pour cette nouvelle édition de votre bulletin municipal, nous avons fait le choix, tant par souci économique qu'écologique, de veiller à garder un nombre de pages raisonnable.

C'est pourquoi, nous avons condensé les informations de chaque Conseil Municipal, et vous transmettons uniquement :

- les informations et décisions mensuelles
- les comptes rendus des commissions communales, syndicales et communautaires
- Ainsi que les questions/réponses

Les comptes rendus intégraux de vos conseils municipaux restent bien sur consultables sur le site internet de la commune, ainsi que sur les panneaux d'affichage de la mairie.

La rédaction

Conseil Municipal du Jeudi 10 Décembre 2020 - 20h30

Présents : Mmes BOUYSSOU Eveline, JAMME Annick, ROUGIÉ Sandrine,
MM. CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe, JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland.

Désignation du secrétaire de séance : A l'unanimité Eveline BOUYSSOU est désignée Secrétaire de séance.

Informations et décisions mensuelles :

- Lecture de deux courriers d'administrés :

Le premier portant sur un problème d'arbre menaçant la sécurité des personnes, l'autre pour remercier le Conseil Municipal pour les efforts sur la sécurité routière et la pose d'un radar pédagogique sur la RD 15.

- Lecture du courrier de Remerciement de l'Association « La Prévention Routière » pour le versement d'une subvention de 40,00 € pour l'année 2020.
- Le chemin des buis a été nettoyé par l'APIE.
- **Fibre Optique** : Passage du sous-traitant d'Orange en Mairie le 22 Décembre 2020 pour installation de la fibre.
- **Adressage et panneaux des Rues** - : Le devis signé pour l'achat des plaques de rues a été transmis en novembre chez le prestataire. Délai de livraison 6 à 8 semaines sous réserves des contraintes de la COVID 19.
- **Sollicitation d'un administré** : Demande d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) de la tour dite « des Dames de Mirepoix. Après débat, Monsieur le Maire recevra les propriétaires pour affiner leurs demandes. Par ailleurs, il a informé Monsieur le Maire de la vente de divers meubles. Pour tous renseignements s'adresser en Mairie.
- **Défibrillateur** : A compter du 1^{er} Janvier 2021, les défibrillateurs seront obligatoires pour les Etablissement Recevant du Public (ERP) de catégorie 4. La salle des fêtes devra en être équipée. Il sera positionné à l'extérieur afin d'être mutualisé avec les autres commerces (concernés par cette obligation en 2022). Monsieur le Maire propose de participer au groupement de commandes mis en place par CAUVALDOR afin de limiter les frais d'achat. Une délibération sera prise au prochain conseil municipal.

- **Elections 2021** : 2021 sera une année de doubles élections : Départementales et Régionales. Elles sont initialement prévues en Mars et pourrait être repoussée en Juin (COVID 19). La Préfecture informe les communes de l'organisation de ce double scrutin et les contraintes liées : sanitaires et matérielles.
- **Livre de condoléances** : Décès de l'ancien Président de La République Valéry Giscard d'ESTAING - un livre de condoléances est à disposition dans le hall d'entrée de la Mairie jusqu'au 18 décembre prochain.
- **PAYFIP** : Une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales a été signée avec la DGFIP et sera effective à compter de Janvier 2021. Elle permettra aux administrés de payer directement en ligne leur facture d'assainissement collectif ainsi que les loyers des logements communaux.
- **Car Itinérant Cauvaldor Services** - Dans le cadre des permanences du car des services itinérants de CAUVALDOR, la communauté de communes propose la présence d'un agent du service de l'urbanisme, sur la commune une fois par mois. Il sera un appui et un accompagnement sur les questions de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme. Cette démarche se réalise à titre expérimental.
- **Nid de frelons asiatiques** – Il a été signalé par un passant au croisement du Chemin des Granges et de la route de Fleuraguet. La STR LEFEVRE de Meyronne interviendra pour la destruction si réalisable en cette période.
- **Domage réseau d'eau Lotissement Albert Camus** – La réparation des dégâts causés par la rupture de la canalisation d'irrigation survenue en aout dernier, est en cours de finalisation. Un devis de 14 928.00 €, correspondant au curage et nettoyage du circuit fluvial et de la voirie du Lotissement impactée, a été envoyé en mairie pour validation. Ce dossier est traité par les compagnies d'assurances.
- **Carrefour « Fleuraguet »** – Les travaux de réfection du carrefour devraient commencer rapidement (avant la fin d'année). Une circulation alternée sera mise en place au cours des travaux.
- **Drapeaux**– Les drapeaux de la Mairie ayant été détériorés par les intempéries sont aujourd'hui remplacés.
- **Contrat Enfance Jeunesse** – Le comité de pilotage s'est réuni le 09 décembre dernier afin de faire le point sur l'ALSH (évolution, projets, finances) de Saint-Sozy en présence des Maires signataires du Contrat, la CAF et les directrices de l'ALSH. Des propositions d'accompagnement de l'ASLH sont en cours de réflexion.
- **RPI - stationnement**– Suite à une demande d'un administré et après débat, il a été décidé de mettre en place une signalisation adaptée afin de rendre en compte sa demande. Ceci sera effectif très rapidement.
- **Illuminations de Noël** : Les illuminations de Noël sur la place ont été installées. La décoration du sapin de Noël se fera le vendredi 11 décembre dans l'après-midi par des bénévoles de la commune.
- **S.I.V.U.** – Madame Cécile LASFARGUE, secrétaire arrête ses fonctions le 31 Décembre 2020. Un appel à candidature pour pourvoir à ce poste est en cours.

COMMISSIONS COMMUNALES, SYNDICALES et COMMUNAUTAIRES.

Communauté de Commune Causses et Vallée de la Dordogne

- **Commission PETITE ENFANCE** : Madame Sandrine ROUGIÉ – En raison du COVID 19 la réunion a été faite en visioconférence. Ce débat a été nécessaire afin de prioriser des projets de CAUVALDOR.
- **Commission POLITIQUES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES, CŒURS DE VILLAGES ET REQUALIFICATION URBAINE** - Monsieur Roland SÉGUREL – L'objet de la réunion portait sur la priorisation des projets de CAUVALDOR
- **Commission BATIMENTS**. Monsieur Jean-Philippe GAVET – L'objet de la réunion portait sur la priorisation des projets Bâtiments et numériques de CAUVALDOR
- **C.I.A.S** – Madame Eveline BOUYSSOU – La commission a changé de nom elle se nomme désormais : **COMMISSION ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (C.A.V.S)** permettant ainsi de toucher un plus large public et obtenir plus de subventions de l'Etat.
- **Commission SPORTS**. Madame Annick JAMME. Lors de la réunion il a été listé les besoins dans les différents gymnases et piscines de l'intercommunalité. Un premier projet portera sur la création d'un gymnase à MARTEL (phase APS validée)

COMMUNALE

- **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – PCS** .Monsieur Dominique JOUHAULT– La mise à jour du PCS est en cours, la mairie va contacter très prochainement les Référénts de Quartiers déjà listés, et faire un appel à candidature. Le PPC (Poste de Commandement Communal) a été mis en place lors du conseil.
- **VOIRIE** – Elaboration et nouvelle étude sur le recensement de la voirie communale
- **COMMUNICATION** – Le bulletin communal est en cours d'élaboration et disponible courant Janvier 2021

QUESTIONS DIVERSES.

- Suite à une demande d'administrés, Il est demandé d'éviter de stationner derrière les deux places de stationnement qui se trouvent devant le salon de coiffure.
- Y aurait-il un local pour stocker le matériel du Comité des Fêtes ?

La séance est levée à 0 h 05 le 11 Décembre 2020

Compte rendu non exhaustif rédigé par Madame Eveline BOUYSSOU

Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal.

Conseil Municipal du Jeudi 28 Janvier 2021

Salle des fêtes Louis DUMAS

Désignation d'un secrétaire de séance : Sandrine ROUGIE est désignée à l'unanimité

Décisions et Informations mensuelles :

- **Point sur la Réhabilitation de l'ancienne Ecole Roger LAVAL :**
- La Commission de sécurité SDIS s'est réunie en mode restreint le 14/01/2021
- L'appel d'offres DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) a été lancé sur la plateforme du CDG46 - Mercredi 27/01/2021
- La date de retour des offres est fixée le 22 février 2021 à 12h
- Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu à partir du 15 mars 2021
- Publication dans JAL La Dépêche du Lot – parution à partir du Vendredi 28/01/2021
- Une demande de subvention à la Région Occitanie pour « Rénovation Energétique » a été envoyée le 05/01/2021
- **Bâtiments communaux** : Diagnostics Techniques Amiantes (DTA)

Afin de se conformer à l'arrêté du 16 juillet 2019, faisant état de l'obligation de disposer des diagnostics Amiante de chaque bâtiment communal au 01/02/2021, deux devis ont été demandés.

Nous sommes à ce jour en attente de leur retour.

- **Mis en accessibilité de la Salle des Fêtes Louis DUMAS :**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 04 décembre 2020 afin d'attribuer les différents lots relatifs aux travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes Louis DUMAS

A ce jour, les lots attribués et notifiés sont :

- Lot GO : EURL Jérôme GRANDOU
- Lot Carrelage : SARL LACOMBE et Fils
- Lot Menuiserie : E. Guillaume CALMON
- Lot Couverture Zinguerie : E. Adrien SAMPER
- Lot Plomberie : SARL PICOULET Jean Jacques
- Lot Peinture : SARL AYMARD
- Lot Plâtrerie : SARL VILATTE

Le Lot Electricité est en cours d'actualisation

Le démarrage des travaux devrait débuter courant février 2021, après la réunion préalable de démarrage des travaux avec l'ensemble des entreprises.

Afin de se conformer à la loi, un référent COVID a été désigné à l'unanimité : **Daniel LEVET (1^{er} adjoint)**

- **Travaux du Carrefour Fleuraguet :**

L'autorisation de voirie pour la RD114 a été acceptée par le Département du Lot. Le conseil municipal souhaite que le démarrage des travaux puisse se faire pendant les vacances scolaires afin de limiter les difficultés de circulation aux abords de l'Ecole du RPI.

La circulation, lors des travaux, sera alternée par feux tricolores.

- **ANIM'ENFANCE :**

La Directrice a fait part d'une dégradation du jeu extérieur nécessitant des travaux de remise en état. Dans l'attente du remplacement des pièces défectueuses, l'accès au jeu est et doit être condamné.

Un devis de réparation a été demandé à la société TRANSALP. Le montant annoncé est de : 3226,80€ TTC sans la pose.

- **Assainissement :**

Le prochain budget 2021 devra prendre en compte l'achat d'une pompe de relevage des eaux usées, l'une en place montrant des signes de fatigue

Une réparation d'un tuyau défectueux pour le poste de Monge est à prévoir. Le montant du devis des réparations est de 3620€, à prévoir au prochain budget 2021.

- **CAUVALDOR : SCOT**

Pour rappel, le Scot a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 16 janvier 2018. Toutefois, une régularisation est nécessaire et concerne la suppression, dans les cartes graphiques, du tracé T3 de la « voie d'avenir »

Une enquête publique est ouverte. Un affichage obligatoire est visible sur le tableau extérieur de la Mairie.

L'enquête publique est ouverte du 20/01/2021 au 12/03/2021.

- **Etude de sol :**

Depuis janvier 2020, une étude de sol est obligatoire et à joindre pour toute vente de terrain communal. Dans le cadre de la vente des terrains du lotissement, un premier devis a été demandé. Montant pour l'ensemble des lots non vendus : 1980€

- **COVID -19 : Campagne de vaccinations**

La salle du BELLAY à SOUILLAC est fléchée comme Centre de vaccination COVID19. Il est ouvert depuis le 25 janvier 2021.

Un affichage en Mairie et sur les 3 tableaux mis en place dans la commune en dehors du bourg, donne les informations nécessaires pour la prise de rendez-vous.

La Région Occitanie met des navettes gratuites à disposition des + 75 ans (Numéro appel vert)

- **Préfecture du Lot :**

Conséquence de la sécheresse de l'été 2020, la Préfecture du Lot indique par courrier la possibilité d'un dégrèvement de la taxe foncière pour les agriculteurs. Cela ne concerne que les terres et prairies. Les personnes concernées sont contactées directement mais peuvent aussi s'informer auprès de la Mairie.

- **CCID : Commission Communale Impôts Directs**

Après la désignation officielle des administrés de la commune, une première réunion se déroulera le 25/02/2020 à 15h00 en Mairie

- **AMF : Association des Maires de France**

Un courrier de l'AMF reçu en Mairie fait état du Recensement communal au 01/01/2021

Le nombre d'habitants dans la commune est de 487

- **Radar Pédagogique :** Après une réclamation faite auprès de la société qui nous a fourni le radar (disposé à Pagès) pour un problème de fonctionnement, nous avons reçu et installé un nouveau panneau solaire plus grand. Toutefois, le problème persiste. Une demande d'intervention d'un technicien a été formulée auprès de ce fournisseur.

- **Demande d'installation temporaire :** La Mairie a reçu une demande d'installation d'un FOOD TRUCK sur domaine public pour les samedis et dimanches soir.

- **Commission (s) communale (s)**

- **Communication :**

Le bulletin Municipal est finalisé et Imprimé. La distribution est prévue semaine du 01/02/2021

Les Panneaux de rue sont commandés et sont en cours de fabrication. Le délai de livraison annoncé de la société SIGNAUX GIROD est de 4 à 6 semaines

Trois panneaux d'affichage ont été disposés en dehors du bourg (Lespilit, Mas Saint Sol, Malpas). Cela permet de faciliter la communication dans la commune

○ **Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**

Le plan communal de sauvegarde est en cours de finalisation.

○ **Commission (s) syndicale (s) :**

La fusion des différents syndicats voit aujourd'hui la naissance du SIEAPMVD : 04/12/2020

Après élection, le Président est Monsieur LABORIE Maire de CUZANCE

- **Voirie :** La commission s'est réunie le 21/02/2021, afin de définir pour les trois prochaines années les priorités de réfection des voies communales. La proposition des voies communales a été envoyée à CAUVALDOR.

La séance est levée à 0h00 le 28/01/2020

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Madame Sandrine ROUGIE

Qui devra être approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

Conseil Municipal du Jeudi 25 Février 2021

Présents : Mmes, BOUYSSOU Eveline, JAMME Annick, ROUGIE Sandrine.
MM. CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe, JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland

Désignation du secrétaire de séance : à l'unanimité Philippe CASTANET est désigné Secrétaire de séance

Informations et décisions mensuelles :

RIFSEEP

Monsieur le Maire expose la possibilité de mettre en place un régime indemnitaire à destination des agents communaux, comme le propose la Loi. Ce Régime Indemnitaire tient compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Il se décompose en deux parties :

- IFSE : Indemnité de Fonctions, Sujétions et Expertise (Patrie financière fixe) évaluée suivant :
 - *Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception,*
 - *Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions,*
 - *Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel*
- CIA : Complément Indemnitaire Annuel évaluée suivant :
 - Engagement professionnel
 - Manière de servir du fonctionnaire, appréciée lors d'un entretien professionnel annuel

La commission communale en charge d'étudier la mise en place et d'évaluer le budget qui sera alloué au RIFSEEP a finalisé les documents nécessaires à la validation de ce dossier. Ils ont été transmis au Centre de Gestion (CDG46) afin que ceux-ci soient présentés et validés en Comité Technique.

Mise en place de l'application « Intramuros »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que CAUVALDOR a acté et pris en charge financièrement la mise en place sur le Territoire l'application mobile Smartphone INTRAMUROS. Toutes les communes peuvent donc l'utiliser gratuitement, disposer d'informations mais aussi d'avoir la possibilité de l'alimenter en informations diverses, intéressant son territoire. Dans ce dernier cas, un accès nominatif sera généré pour le demandeur.

Tous les administrés peuvent télécharger cette application gratuitement et ainsi avoir accès aux annonces et informations rapides de sa commune - communales, associatives et culturelles, festives et dédiées aux commerces et aux hébergements - mais aussi de celles des autres communes du Territoire.

Elle est téléchargeable sur les sites « Play Store » et « Apple Store », et est gratuite.

Un appel aux associations, commerces, hébergements ou autres, sera lancé prochainement afin de leur proposer d'insérer directement des nouvelles sur INTRAMUROS (contributeurs) ou de s'adresser à la mairie pour que la commission communication puisse gérer leurs demandes.

Dans tous les cas, les administrés se rapprocheront de la Mairie pour de plus amples informations.

Demande de subvention « petit patrimoine »

Une information communautaire parvenue en Mairie propose aux communes disposant de petits patrimoines remarquables (lavoirs, four à pain, ...) et désireuses de les valoriser, de bénéficier d'une subvention de CAUVALDOR pour poursuivre les projets de rénovation.

Le dossier est transmis à Gervais DELNAUD pour étude.

ENGIE – Remplacement d'un luminaire rue des Jardins

Un devis a été transmis en Mairie, il s'élève à 1 068,31 Euros TTC

Les travaux seront effectués prochainement par l'entreprise ENGIE – INEO.

Achat d'une tronçonneuse pour le personnel technique

La nécessité de renouvellement d'une tronçonneuse a été effectué. L'achat a été effectué auprès d'un commerce local, le montant s'élève à 630 euros TTC.

Renouvellement de l'agrément du garde- pêche particulier

Par arrêté préfectoral n° 2021/018 du 15 février 2021, Monsieur Michel GRASSO est agréé en qualité de garde-pêche particulier.

Travaux de réaménagement du « Carrefour Fleuraguet »

Monsieur le Maire informe que les travaux ont commencé le 15 février dernier. La circulation est alternée, route de Fleuraguet et Rue des Ecoles et du Glacis. L'achèvement des travaux est estimé à fin mars.

Panneaux et plaques des noms des rues de la commune

Après débat lors de la séance du 09 décembre 2020 l'entreprise SIGNAUX GIROD de Cahors a été retenue. M. Dominique JOUHAULT informe que la livraison aura lieu le mardi 02 mars 2021 à l'atelier municipal.

La commission communication se réunira afin de planifier la pose sur l'ensemble du territoire.

Bâtiments communaux - DAT

Monsieur le Maire informe que la loi du impose à toute administration propriétaire de bâtiments de disposer d'un diagnostic amiante, ce à compter du 02 février 2021.

L'entreprise SOCOBOIS a été retenue pour réaliser l'ensemble de ces diagnostics. Ils ont été réalisés hors école Roger LAVAL et salles des fêtes Louis DUMAS ainsi que La Poste (déjà effectués), le jeudi 25 février 2021.

Un rapport sera prochainement transmis en Mairie.

Pose et formation défibrillateur :

Monsieur le Maire rappelle que la loi impose aujourd'hui aux ERP (Etablissement Recevant du Public) d'être équipés de défibrillateur.

Pour l'année 2021, les ERP de 4^{ème} catégorie doivent être équipés. La salle des fêtes faisant partie de cette catégorie. Il a été approuvé lors de la séance du 22 octobre 2020, un achat groupé avec la communauté de communes CAUVALDOR. De plus il a été défini qu'il soit fixé à l'extérieur de la salle afin de pouvoir le mutualiser avec les autres établissements de 5^{ème} catégorie qui seront, à leur tour, concernés par cette loi en 2022.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'une formation sera proposée prochainement.

Rapports des commissions communales, syndicales et communautaires :

Communale :

- CCID du 25/02/2021 l'ensemble des demandes concernant le Non Bâti (NB) et le Bâti (B) ont été approuvées. Une demande spécifique d'un administré a été exposé aux membres de la commission, un avis favorable a été émis à ce dossier.

Syndicales :

SIVU l'Age Tendre : Suite au conseil syndical du 22 février 2021, il a été précisé que l'effectif au 31 mars 2021 est arrêté à 90 enfants.

Le montant projeté de la cotisation 2021 s'élève à 1 500,00 euros par enfants. La commune de Saint-Sozy compte 31 enfants au 1er janvier 2021.

Communautaire :

Voirie : Suite à une visite sur site avec les services voirie de CAUVALDOR, il a été défini que les travaux seront effectués sur :

- ⇒ 114 mètres route de Poutissard et Rue du Barry,
- ⇒ 200 mètres rue de la Rivière
- ⇒ et route de Pagès

La séance est levée à 23h00 le 25 février 2021

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Monsieur Philippe CASTANET
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal,*

Conseil Municipal du 30 mars 2021

18h30 à la Salle des Fêtes

Présents : Mmes JAMME Annick, ROUGIE Sandrine.

MM. DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe, JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland

Absents Excusés : Mme BOUYSSOU Eveline (pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe GAVET), MM. CASTANET Philippe, DALE Sébastien,

Désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur Dominique JOUHAULT est désigné à l'unanimité

Informations et décisions mensuelles :

- Lotissement Albert Camus : études géotechniques réalisées le 04/03/21 – rapport consultable en Mairie
- Mise en accessibilité de Salle des Fêtes Louis DUMAS : démarrage des travaux le 22/03/21
- Carrefour Fleuraguet : travaux de voirie terminés – la pose de la signalisation sera définitive prochainement
- Ecole Roger LAVAL : point concernant les demandes de subventions
 - DETR (Département du Lot) : attribution de 210 000 €
 - Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) - Fonds de concours attribué : 50 000€
 - Région Occitanie : Aspect Energétique – Le dossier sera présenté en commission courant juin 2021

Commission Communale :

- Communication : réunion avec la Ste DECOLUM le 23/03/2021.
Devis demandés pour poursuivre le déploiement des illuminations de Noël pour la commune

Questions diverses :

Voirie : Monsieur Dominique JOUHAULT

Il est fréquent de constater une vitesse excessive, et donc dangereuse, de la circulation des véhicules sur la rue de L'Occitanie.

Question : Qu'est-il envisageable de faire pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des usagers ?

Réponse : une réflexion est effectivement en cours. La commune se rapproche du STR (Département du Lot) pour étudier conjointement les différentes possibilités de ralentissement de la vitesse de circulation des véhicules (« chicanes », plots, ou autres possibilités ...)

Madame Eveline BOUYSSOU

Question : Concernant le carrefour de Fleuraguet : à quelle date est prévue la pose définitive de la signalisation routière ?

Réponse : Un rendez-vous est fixé au mardi 06/04 prochain avec le STR de Souillac afin de déterminer la pose exacte des panneaux (sens de circulation, cédez le passage et entrée d'agglomération). Ceci sera réglé dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Dominique JOUHAULT
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal*

Conseil Municipal du 29 avril 2021

20h30 à la Salle des Fêtes Louis DUMAS

Présents : Mmes JAMME Annick, ROUGIE Sandrine.MM. CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe, JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland

Excusée : Mme BOUYSSOU Eveline (pouvoir à M. JOUHAULT Dominique)

Désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur Roland SEGUREL est désigné à l'unanimité

Informations et décisions mensuelles:

- Monsieur le maire rappelle que les prochaines élections à 2 tours auront lieu les 20 et 27 juin 2021.
Le transfert des résultats se fera pour la première fois uniquement par voie dématérialisée dès la fin des dépouillements.
Une simulation informatique aura lieu le 06/05/2021. Monsieur Dominique Jouhault est volontaire pour y participer.
- La Commission de contrôle des listes électorales est convoquée le 25/05/2021 en Mairie à 10h. Elle est composée de Mesdames Evelynne Bouyssou, Jeanine POUCHIEU et de Monsieur Pierre VERRIERE.
- Monsieur le Maire rappelle que la procédure de demande de procurations de vote a évolué et qu'il est possible d'en faire la demande par internet. Toutefois, la démarche jusqu'ici utilisée par les administrés reste valable.
- Monsieur le Maire informe avoir rendez-vous chez Maître Maubrey (notaire) pour la signature du compromis de vente concernant la parcelle N°10 du Lotissement Albert Camus.
- Les travaux de la salle des fêtes ont débutés. Il a été demandé à M. Jérôme Grandou de jointoyer la façade côté Rue de l'Occitanie en sus des travaux initiaux.
Durant les travaux, et en accord avec La Région, le bus de ramassage scolaire s'arrêtera sur le passage piéton en face de l'église.
- Sébastien DALE a repris contact avec le SAV du Radar Pédagogique afin de trouver une solution rapide à la remise en service de radar. Il s'avère que la batterie est hors service. Elle sera prochainement changée.
- Le locataire du logement du second étage au-dessus de la poste va partir d'ici le 15 mai. Ce logement sera donc bientôt disponible.
- La secrétaire de Mairie sera en congés du 10/05/2021 au 24/05/2021
- Un nouveau bureau des anciens combattants a été élu. Monsieur Michel Delmas étant Président, Mr Jean-Michel IZORCHE trésorier et Monsieur Christophe LACARRIERE Secrétaire.
- La Commémoration du 08 mai à 11 h se fera uniquement sur la place des marronniers, dans le respect du protocole sanitaire et au maximum à 6 participants.
- Les plaques de rues ont été posées, les panneaux sur poteaux le seront avant l'été.

Commission Communale :

Élections : la commission de contrôle se réunira le 25 mai 2021 à 10h00 en Mairie afin de réviser les listes électorales (radiation, inscription jeunes majeurs, inscription nouvel administré...)

- Communication :
- Les membres de la commission ont reçu le commercial de la STE DECOLLUM afin de présenter un devis d'achat de luminaires, dont :
- 6 candélabres
- 2 guirlandes pour le porche de l'église

Montant du devis : 1392.48€ TTC

Cet achat est approuvé à l'unanimité des membres présents

Questions diverses :

Question de Dominique JOUHAULT :

Question : l'enfouissement du réseau électrique secteur Pagès est-il prévu ?

Réponse : pas de prévision en 2021

Question de Dominique JOUHAULT :

Question : qui réalise l'entretien et nettoyage du ruisseau de « Monges » ?

Réponse : les berges du ruisseau appartiennent aux propriétaires des terrains, la commune ne peut intervenir

Conseil Municipal du 10 juin 2021 à 20h30

Salle des fêtes de SAINT SOZY

Présents : Mesdames Eveline BOUYSSOU, Annick JAMME, Sandrine ROUGIE, **Messieurs** Daniel LEVET, Jean-Philippe GAVET, Philippe CASTANET, Bruno DE SOUZA, Dominique JOUHAULT,

Excusés : Messieurs Gervais DELNAUD (pouvoir à Monsieur Daniel LEVET), Roland SEGUREL (pouvoir à Monsieur Jean-Philippe GAVET), Sébastien DALE

Le protocole sanitaire est mis en place dès l'ouverture de séance. Le respect de la distanciation et des gestes barrières ont été appliqués.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur DE SOUZA Bruno, est désigné à l'unanimité des membres présents.

Informations et décisions:

- **RPI :** visite sur site de l'instructrice de la Région en conclusion du dossier LEADER le 16 juin. M. Daniel LEVET représentera M. Le Maire.
- **Ecole R. LAVAL :** réception courrier de la Région accordant une subvention de 46 169,00 € pour la rénovation énergétique,
- Suite aux incivilités incessantes la Mairie a décidé du retrait des containers Route de Combe Nègre en accord avec les services de CAUVALDOR,
- Demande de déplacement des conteneurs sur le secteur des Teuillères : les conteneurs seront déplacés prochainement avec accord du propriétaire du terrain.
- Mise en place en Mairie d'une liste d'inscription pour une éventuelle commande de plaque de numéro d'adressage. Tous les administrés intéressés peuvent s'adresser en mairie pour de amples renseignements
- Organisation par le Comité des Fêtes d'un repas le 10 juillet 2021.

Commissions communales, syndicales et communautaires :

Question diverse :

CROC CAROTTE : demande de renouvellement occupation d'un emplacement au marché hebdomadaire – Accepté

Courriers administrés :

- Un administré de la commune propose de céder, contre « l'euro symbolique », à la commune trois parcelles situées sur Pech Grand. Resterait à charge de la commune les frais de notaire
Après débat, le conseil municipal propose de ne pas donner suite à la demande
- Lecture du courrier de remerciements de deux administrés pour les travaux d'aménagement effectués au Carrefour Fleuraguet,
- Ouverture prochaine d'un dépôt vente place des Marronniers par une administrée,
- Problème visuel entre deux terrains privés, chemin des Combelles, un administré demande l'intervention de la commune
Réponse du Conseil Municipal : les élus ne peuvent intervenir dans un domaine privé

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 23h00

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Bruno DE SOUZA
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal,

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Aout 2021

20h30 à la Salle des Fêtes

Présents : Mmes BOUYSSOU Eveline, ROUGIE Sandrine.

MM. DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe, JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland.

Absents Excusés : Mme JAMME Annick, (pouvoir donné à Monsieur Jean-Philippe GAVET), MM. CASTANET Philippe, DALE Sébastien.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Madame BOUYSSOU Eveline est désignée à l'unanimité

Informations et décisions mensuelle :

- Circulaire des modalités d'extension du PASS Sanitaire reçu de La Préfecture du Lot le 9 Août, disponible en Mairie
- Courrier de La Gendarmerie du Département du LOT faisant état d'une Rave-Party ayant eu sur la Commune du Bastit (46). Il est demandé de portée à connaissance à la Gendarmerie si un tel rassemblement se produit et de sensibiliser la population.
- Suite au dernier orage, le système de contrôle des pompes de relevage de la station d'épuration est hors service. Un système de remplacement a été mis en place dans l'attente de son remplacement. Montant de la réparation 1 355.26 € T.T.C. une demande de prise en charge par l'Assurance va être faite.
- Courrier du 17 et 18 Août : un organisateur de Spectacle de Plein Air demande si la commune disposerait d'un terrain susceptible d'accueillir un spectacle de démonstrations de véhicules surdimensionnés. Une proposition lui sera faite de s'installer dans le champ à côté de l'Entreprise PICOULET.
- Le magasin « Chez Cathy » demande l'autorisation de faire une animation le Dimanche 15 Août d'11 h à 13 h. Accordée.
- Ecole Roger Laval. Dans le cadre des travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne école, un traitement contre les termites a été effectué. Montant total des travaux : 4 668.00 € T.T.C.
- Lotissement Albert CAMUS –Suite aux dégâts causés par la rupture d'une canalisation de l'ASA : les travaux devraient démarrer dès la rentrée de septembre.
- Pour le 1^{er} Trimestre 2021, le coût total des actes d'urbanisme transmis à CAUVALDOR, Permis de Construire et Déclarations de travaux, se monte à 1 459.00 € TTC.
- L'acte de vente de M. ANFRIE, parcelle du lotissement A. CAMUS, a été signé.
- Regroupement Pédagogique Intercommunal. (R.P.I.) : la part restante de la subvention des fonds LEADER, soit : 124 634.79 € va être versée à la commune courant Aout 2021.
- Le Panneau Interdiction de Stationner positionné sur le Parking du R.P.I. a été retrouvé à GRAMAT, et va être remis à sa place.
- Courrier lu en Conseil Municipal : Un administré habitant rue de la Lande se plaint de la vitesse excessive, du nombre de voitures, des heures de passage des véhicules sur cette petite route. Un rendez-vous a été fixé avec Monsieur le Maire.
- Deux courriers de remerciements pour les subventions exceptionnelles versées par la Commune ont été reçus en Mairie : Un de la Prévention Routière, l'autre d'Anim'Enfance.
- Sur la RD 15 - Rue de l'Occitanie - Il a été positionné un compteur de trafic fin mai du 27 au 4 Juin. L'étude a montré qu'il y avait 1 827 véhicules/jour d'où il ressort que 85 % des usagers sont à plus de 65 Km/h. Il y a de 7 à 8 % de poids lourds. Cette étude a coûté 183.59 €. Les membres du Conseil Municipal recherchent maintenant des solutions pour limiter la vitesse.
- Pour la rentrée le R.P.I. comptera 102 élèves.

- Les 23 et 24 Octobre 2021 RAID NATURE 46 organise un Raids Multisports, finale des championnats de France 2021 (Canoë, vélo). Leur parcours traversera notre commune depuis le camping les Borgnes jusqu'au croisement des Combelles.
- Suite aux travaux sur les canalisations d'eau potable, renouvellement des réseaux défectueux, une réunion publique aura lieu à la Salle des Fêtes de Saint-Sozy le 14 Septembre 2021 à 19 heures. Les travaux commenceront fin Octobre et seront réalisés par l'Entreprise BROUSSE.
- M. Gilles LIEBUS, Maire de Souillac a fait un courrier au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) au regard de la situation inquiétante du Centre de Secours de Souillac. Une réponse du Président du Département a été reçue en Mairie et lu ce jour/
- La Société AGORESPACE (Créatrice de concept pour activités sportives) invite les communes à une journée d'informations le Jeudi 16 Septembre 2021 à CAZOULES (24).
- Un acte de vandalisme a eu lieu sur le terrain de boules à côté de l'Eglise avec coupure des fils au niveau des projecteurs et dans l'armoire électrique. Un dépôt de plainte sera déposé en Gendarmerie.
- Mardi 17 Août de 9 h à 12 h .et de 12 h 30 à 17 heures un centre de vaccination provisoire Anti-COVIT 19 sera ouvert à la Salle des Fêtes de Saint-Sozy. Sans Rendez-vous.

Questions diverses :

– **Monsieur Dominique JOUHAULT**

ILLUMINATIONS : La commande de 1 392.48 € a-t-elle été passée ?

Réponse : Elle le sera dès le retour de la secrétaire (début septembre 2021)

SIGNALETIQUE : Il a été commandé deux plaques pour remplacer celles qui se trouvent actuellement sur la Mairie, à quel moment vont-elles être placées ?

Réponse : Elles seront positionnées par les agents communaux dès leur retour de congés.

Les 2 plaques manquantes dans le cadre de la Géo localisation, ont-elles été commandées ?

Réponses : Non, elles seront commandées dès le retour de congés de la secrétaire.

Monsieur Bruno DE SOUZA

CIMETIERE : Le banc qui se trouve devant est complètement abîmé, est-il prévu de le réparer ou le changer ?

Réponse : Oui, se sera effectué par les agents très prochainement

CIRCULATION A PIED : Le long de la RD 15 il y a des haies mal taillées, et lorsque l'on marche sur les trottoirs, c'est très gênant.

Réponse : L'égavage des haies aux abords des limites des terrains est de la responsabilité et à la charge du locataire ou propriétaire de la parcelle. Une communication sera faite auprès des personnes concernées et via le bulletin municipal.

STATIONNEMENT : Les véhicules qui se garent à côté du gymnase empêchent une bonne visibilité lorsque l'on circule sur la route du Glacis et des Ecoles pour aller sur la RD15.

Réponse : c'est une difficulté dont nous rechercherons une solution.

Monsieur Gervais DELNAUD

EVENEMENT NATIONAL : En 2023, CAUVALDOR par le biais de sa compétence CULTURE et COMMUNICATION va faire une conférence sur Mme Geneviève FREUND photographe ayant fait beaucoup de portraits d'hommes célèbres.

La commune est directement concernée car cette personne y a vécu pendant la guerre 39/40.

Monsieur Roland SEGUREL

Le déplacement des poubelles Chemin des Combes est une véritable réussite.

La fête organisée par le Comité des Fêtes a eu un franc succès.

Les abords du Lotissement ont besoin d'être entretenus. Les agents interviendront rapidement.

Sur la place il y a un marronnier qui présente des signes de faiblesse (maladie ?) il est important d'en faire l'expertise pour savoir s'il y a une menace.

Le conseil en prend acte et fera le nécessaire pour remédier à cela.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Eveline BOUYSSOU
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal*

Conseil Municipal du 30 septembre 2021 à 20h30

Salle des fêtes de SAINT SOZY

Présents : Mesdames Eveline BOUYSSOU, Annick JAMME, Sandrine ROUGIE, Messieurs Philippe CASTANET, Sébastien DALE, Gervais DELNAUD, Bruno DE SOUZA, Jean-Philippe GAVET, Dominique JOUHAULT, Daniel LEVET, Roland SEGUREL

Le protocole sanitaire est mis en place dès l'ouverture de séance. Le respect de la distanciation et des gestes barrières ont été appliqués.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Dominique JOUHAULT, est désigné à l'unanimité des membres présents.

Décisions et informations :

- **Poste de relevage « Les Borgnes » remplacement du Multi Ranger:**

Utilisé pour le fonctionnement des eaux de relevage eaux usées a été endommagé lors des récents orages. Un devis a été établi par la Ste HYDRAU ELECT pour un montant de 1 496,96 euros TTC

Une déclaration de sinistre sera déposée auprès de l'assurance AXA.

- **Panneau pour lots à vendre (situé à l'entrée de Saint Sozy en bas de Pages)**

Mme Annick JAMME : Les entreprises contactées demandent la maquette originale

Mme Annick JAMME doit leur demander quel type de fichier informatique leur est nécessaire

Il faudra vérifier dans les archives de la mairie si le fichier original ne s'y trouve pas.

Un affichage du plan sous format papier sera apposé sur les différents points de communication de la commune.

- **RPI – Sonnette d'appel**

Afin d'améliorer la communication entre l'extérieur et chacune des classes de l'établissement, une demande a été faite par la Directrice de pouvoir disposer d'une sonnette permettant aux parents de pouvoir contacter directement chaque enseignante directement.

Un devis de la Ste LJS – Energies a été soumis et validé pour un montant TTC de 1 174,74 euros

- **Lotissement A . CAMUS - Sinistre canalisation**

Suite à la rupture de la canalisation d'eau intervenue en 2020 dans le lotissement Albert Camus, les travaux n'ont toujours pas démarré.

Une relance a été faite auprès de JURIDICA (branche juridique d'AXA) et la société CHAUSSE TP.

- **Candélabre rue de la Curade (face GAEC CASTANET) :**

Cause de la détérioration du candélabre : inconnue

Demande faite auprès des services juridiques et voirie de Cauvaldor : La communauté de Communes ne couvre pas ce type de dégât. Le montant du devis est de 948.02 euros TTC

- **RAID NATURE :**

Manifestation sportive (à pied, vélo et canoë) est organisé dans notre région les 23 et 24 octobre prochain et traversera la commune (rue de l'Occitanie et route combe nègre)

Commissions communales, syndicales et communautaires :

Communales :

- **Elections :** Suite à un courriel de la Préfecture - demande de mise à jour des adresses des électeurs de la commune suite aux divers retours de courriers lors des élections Départementales et Régionales de 2021
- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :** Exercice cadre poste de commandement prévu le 13 octobre 2021 en matinée. Monsieur Dominique JOUHAULT propose de rédiger pour chacun des élus un récapitulatif (rôle, actions...) sous forme de livret en vue d'un éventuel déclenchement du PCS.
- **Bâtiments :** un composteur a été installé au RPI

Syndicale :

SIVU : rentrée 09/2021 – 101 enfants inscrits

En date du 02 septembre ouverture d'une classe supplémentaire petite section pour une durée d'un an.

Un maintien définitif de cette classe se sera acté si les effectifs à la rentrée 2022/2023 seront suffisants

Questions diverses

Madame Eveline BOUYSSOU :

- Relance à faire Relance à faire auprès de l'établissement "Air n Vie" (Ex Capricorne) afin que les containers situés de l'autre côté de la rue soient déplacés.
- Secteur des chemins des Combelles et Monges : bruit et dégradations occasionnés par des utilisateurs de motos. Mme BOUYSSOU s'engage à recontacter les administrés impactés afin d'avoir plus d'informations

La séance est levée à 23h43 le 30/09/2021

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Monsieur Dominique JOUHAULT

qui devra être approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 28 octobre 2021 à 20h30

Salle des fêtes de SAINT SOZY

Présents : Mesdames Annick JAMME, Sandrine ROUGIE, Messieurs Philippe CASTANET, Sébastien DALE, Gervais DELNAUD, Bruno DE SOUZA, Jean-Philippe GAVET, Dominique JOUHAULT, Daniel LEVET, Roland SEGUREL

Pouvoir de Mme Eveline BOUYSSOU donné à M. Dominique JOUHAULT

Le protocole sanitaire est mis en place dès l'ouverture de séance. Le respect de la distanciation et des gestes barrières ont été appliqués.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur Bruno DE SOUZA, est désigné à l'unanimité des membres présents.

Informations et décision:

Illuminations de Noel :

- Les candélabres commandés ne sont toujours pas livrés.
Il a été décidé, à l'unanimité des présents, qu'une nacelle serait louée pour le 16/11 uniquement afin de fixer les illuminations de la place et de ses monuments. Une journée fixée au 11/01/2022 est d'ores et déjà arrêtée pour le démontage avec nacelle.
Si les candélabres arrivent d'ici, ils seront alors mis en place rapidement.
- Des administrés, nouvellement arrivés sur la commune, font le don du grand sapin de Noel qui sera positionné sur la place.
Le Conseil Municipal les remercie vivement pour leur présent.

Marché de Noel : Le marché de Noel aura lieu le 28 novembre 2021.

Travaux dans la commune :

- Salle des Fêtes Louis DUMAS :
Les travaux suivent leurs cours : pose des portes extérieures et du bardage bois côté Sanitaire, travaux de platerie en cours de finalisation, intégration d'un système d'extraction dans les sanitaires PMR.
Un complément de travaux de platerie doit être réalisé côté anciens sanitaires.
Après la visite de la société CHRONOFEU, habilitée à contrôler les systèmes incendies, deux extincteurs devront être changés. Un devis a été demandé.
- Ancienne Ecole Roger LAVAL :
Les travaux ont pris du retard suite au retard de livraison des menuiseries extérieures. Ils ont généré des retards pour les autres entreprises (électricité et plomberie/chauffage).
Elles sont maintenant posées et les travaux peuvent se poursuivre

Cérémonie du 11 novembre :

Programme :

10h30 : Place de l'Eglise à Meyronne
11h00 : Monument aux Morts de Mayrac
11h15 : Les Combelles
11h30 : Le Glacis
11h45 : Place des Marronniers – Saint-Sozy

A l'issue de la cérémonie, une passation de drapeaux pour Saint-Sozy aura lieu avant le traditionnel pot offert par la commune.



- DGFIP –Communication du Centre des Impôts : Paiement de Proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler les impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Il sera possible d'effectuer des paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

DETR 2022 : DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Dans le cadre de futurs travaux pour l'année 2022, la Préfecture informe les communes que les dossiers de demandes de subventions doivent être envoyés avant le 31/01/2022.

Plan Communal de Sauvegarde : PCS

Une réunion d'informations à destination des relais de Quartier a eu lieu le 25 Octobre 2021 à la salle des Fêtes, animée par les Services de CAUVALDOR.

Un exercice communal aura lieu début décembre 2022.

Attestation de conformité des travaux :

Dans le cadre de travaux affectant leur habitation (compris extérieurs), chaque propriétaire doit renseigner des documents de type CERFA, déclarant les travaux à réaliser, sous contrôle du Service Urbanisme de CAUVALDOR. Les travaux effectués, les demandeurs reçoivent une Déclaration d'Attestation d'Achèvement de Travaux et de Conformité (DAACT).

De part ses fonctions, c'est le Maire qui endosse la responsabilité d'attester de la conformité des travaux vis-à-vis des documents CERFA et des autorisations du Service Urbanisme.

Ecole RPI de Saint-Sozy : Informations de Madame Sandrine ROUGIE

L'école accueille aujourd'hui 102 enfants. Cette augmentation a permis à l'école d'accueillir une 5^{ème} classe et une nouvelle professeure, suite à la décision de l'Education Nationale.

Ce poste est provisoire et ne pourra être pérennisé que dans deux ans si l'effectif se maintient. D'après les projections du SIVU, celui-ci se maintiendrait et se verrait même augmenté.

Pour accueillir cette 5^{ème} classe, un aménagement provisoire et confortable a été mis en place dans la salle de motricité.

Au regard de cette évolution significative et encourageante, une réflexion globale et structurante sur les locaux de l'école doit être menée en concertation avec l'ensemble des partenaires (Communes, SIVU, Direction de l'Ecole).

Conseil d'Ecole du 21 Octobre 2021 :

Le Conseil s'est tenu au sein de l'Ecole. Une synthèse sur les travaux extérieurs et intérieurs aboutis et à venir a été proposé.

Le Règlement Intérieur a été amendé et proposé à l'assemblée.

La séance est levée à 00h00 le 29/10/2021

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Monsieur Bruno DE SOUZA
qui devra être approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 09 Décembre 2021

20h30 à la Salle des Fêtes Louis DUMAS

Présents : Mesdames Eveline BOUYSSOU, Annick JAMME, Sandrine ROUGIE, Messieurs Philippe CASTANET,

Excusés : Messieurs Dominique JOUHAULT, Gervais DELNAUD (pouvoir donné à Daniel LEVET)

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Annick JEAMME, est désignée à l'unanimité des membres présents

Informations et décisions mensuelles :

- Informations COVID : à ce jour le taux d'incidence est de 482,2 pour 100000 habitants ; le plan blanc est activé dans les établissements hospitaliers du LOT.
- Afin de prévenir la grippe aviaire, il est nécessaire de se conformer aux directives de la préfecture du Lot et notamment de préconiser d'enfermer les volailles dans les bâtiments pour les particuliers (affichage en mairie d'un flyer).
- Un arrêté préfectoral autorise les personnes assermentées à pénétrer dans les propriétés privées ou publiques afin de procéder à des études géodésiques (IGN).
- Informations de l'ASA du Pigeon : Nouvelle fixation des prix pour l'irrigation agricole pour les administrés concernés.
- L'adhésion de la Commune au Groupement d'achat d'Energie LOT, pour la période de 2022 à 2024, permettra, pour l'année à venir, de limiter l'augmentation des coûts de l'énergie électrique. La période que nous traversons est marquée par la flambée des prix de l'énergie sur les différents marchés concurrentiels, tirés une nouvelle fois par ceux du pétrole et du gaz. Dans ce contexte de reprise post-crise sanitaire, les collectivités territoriales se trouvent ainsi très exposées à la volatilité des prix de l'électricité. Face à cette crise sans précédent impactant fortement les prix de l'électricité en Europe, la force du groupement d'achat est d'avoir pu contenir, malgré ce contexte aléatoire et très défavorable, l'impact de la hausse constatée ces dernières semaines. TE46/FDEL a évalué les répercussions financières des tarifs obtenus sur le périmètre de notre structure. Pour 2022, une évolution de 3.80 % par rapport aux tarifs actuels est à prévoir. Ces données sont indicatives et par ailleurs, le marché intègre des révisions susceptibles de diminuer légèrement ces tarifs dès janvier prochain.
- A partir du 1er Janvier 2022, toute demande faite auprès des services d'Urbanisme devra être dématérialisée et se faire en ligne (Permis de construire ou autres demandes...). Une information sera transmise à tous les administrés sur le site internet de la commune, via le bulletin municipal et en Mairie.
- INEO procède au changement des projecteurs du stade cette semaine
- L'étude régulière réalisée par l'ARS sur la qualité de l'eau de consommation sur la Commune a conclu que celle-ci est faiblement minéralisée et conforme aux normes en vigueur.
- CAUVALDOR annonce l'ouverture du Quart'lieu à Saint-Céré – Place Bourseul - comportant un espace numérique (cyber base), un espace Coworking, un Fablab et un hôtel d'entreprises.
- Dernièrement s'est tenue, à Meyronne, une réunion d'informations sur le thème de la gestion de la voirie et des chemins, en présence de M. LACAYROUSE vice-président à CAUVALDOR. La commune était représentée par Philippe CASTANET.
- Les travaux de la mise aux normes de la salle des fêtes avancent et devraient se terminer en début d'année 2022
- Les travaux de l'ancienne école Roger LAVAL avancent également, les peintures devant commencer courant Janvier 2022
- Vendredi 3 Décembre s'est déroulé un exercice d'alerte PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en présence de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, un représentant militaire ainsi que de plusieurs Référents de Quartier. Une réunion de débriefing est prévue à la Préfecture pour les Maires des différentes communes participantes du Lot. Une réunion d'informations à l'attention des Référents de quartiers se tiendra après.

Commissions communales, syndicales et communautaires :

Communales :

Le site internet de la commune va évoluer en 2022 dans le but d'être plus convivial.
Le journal municipal est en cours de rédaction.

Question diverses :

Madame Annick JEAMME signale le danger au niveau de la crèche et de l' ALSH. Une réflexion est entamée pour assurer plus de sécurité : panneaux clignotants, passage piétons.

Réponse : la commune doit se rapprocher du STR de Souillac pour soumettre un projet de sécurisation (pose de panneaux, passage piétons...).

Madame Eveline BOUYSSOU a assisté à une réunion organisée par CAUVALDOR sur les violences faites aux femmes, mais aussi sur les hommes. Dans le département du LOT on compte 146 sur les femmes et 27 sur les hommes pour l'année 2019, de plus 50% de ces violences sont faites devant les enfants. Le 3919 est le numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit en cas de violence subie. Un affichage sera effectué en Mairie et sur le site internet de la commune.

Réponse : un flyer sera diffusé sur les différents supports de communication de la commune (Affichage, site internet...)

Madame Eveline BOUYSSOU a été sollicitée par des administrés dans le cadre d'un projet de concours de « décoration de maisons thème Noël ».

Réponse : sujet porté à la réflexion pour l'année prochaine.

La séance est levée à 00h30 le 09/12/2021

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Madame Annick JEAMME

Qui devra être approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

ANIMATIONS - FESTIVITES - VIE ASSOCIATIVE

Fête Estivale de Saint Sozy

Cet été 2021 a été égayé par la dynamique équipe du Comité des Fêtes qui a organisé la fête de fin Juillet dont la formule traditionnelle a été quelque peu revue et corrigée.

Les 3 jours de festivités ont commencé les vendredi et samedi 23 et 24 Juillet par la fête foraine tant attendue par les enfants, et par l'ouverture de la buvette .

Le clou du weekend s'est tenu par le repas organisé sur notre belle place des Marronniers où de nombreux convives se sont retrouvés dans la bonne humeur avec ambiance assurée, telle qu'on l'aime dans notre commune!"



Récréation



En Mars 2021, pour égayer une période marquée par la crise du Covid et les contraintes sanitaires, Chris Paillette et quelques uns de ses amis ont offert un petit spectacle de clowns aux enfants du RPI de Saint -Sozy au moment de leur récréation.

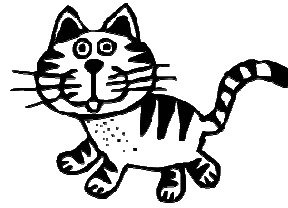
A bonne distance et séparés par le grillage de l'école
Merci à Chris et à ses amis pour ce petit moment de bonne humeur offert aux enfants

Cérémonie du 11 Novembre



Ce 11 novembre 2020 a eu lieu la passation de drapeaux. En effet, M. Michel GRANDOU, porte drapeau depuis 16 ans, a remis l'étendard à M. Jean Michel IZORCHE ,qui, comme son père Jean IZORCHE , qui fut porte drapeau pendant 18 ans, devient à ce jour le nouveau porteur de cet emblème national. Cette cérémonie à eu lieu en présence de M. GAVET, maire de Saint Sozy, de MM. André CARPENTIER et Michel DELMAS de l'Association des Anciens Combattants

Le Saviez-Vous ?



Le gouvernement de Napoléon 3 fait voter le 2 mai 1855 une loi qui établit une taxe municipale sur les chiens.

Il s'agit d'une taxe perçue par les communes, le tarif allant d'1 franc à 10 francs par chien selon les communes et selon qu'il s'agit d'un chien d'agrément ou de chasse (1ère catégorie), ou d'un chien servant à guider les aveugles ou à garder les troupeaux et les habitations (2e catégorie).

Les propriétaires de chiens doivent faire une déclaration en mairie. Seuls les chiens nourris par leur mère sont exonérés.

L'intérêt est financier bien entendu, mais la raison avancée est officiellement de lutter contre les chiens errants et le fléau de la rage : après avoir payé une taxe pour son animal, autant bien s'en occuper. Pour les chiens de compagnie, elle reste une taxe somptuaire perçue par l'Etat comme la contribution sur les chevaux, voitures, mules et mulets (chevaux de selle et attelages des véhicules hippomobiles), la taxe sur les billards ou encore la taxe sur les vélocipèdes ; ces dernières instaurées après la taxe sur les chiens.

Supprimée en 1972

Moralité:

Heureusement, ces taxes ont disparu.

Mais il nous revient à tous de faire en sorte que nos compagnons à quatre pattes soient bien éduqués et de bien veiller à ce qu'ils ne viennent pas décorer nos espaces privés ou publics, de leurs trop plein urinaires ou de leurs contraintes intestinales

Merci à toutes et tous

Extrait du Cadastre Napoléonien

SAINT - SOZY - 1830



A cette époque, le pont n'existait pas et la RD 15, telle qu'elle est aujourd'hui, non plus.

Photorama

Le Moulin à Eau de Monges

Photos prises en 1969



Photos prises actuellement



